



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration de locaux transformés à l'arsenal cantonal de Morges

Les conseillers d'Etat Jacqueline de Quattro et François Marthaler inaugurent aujourd'hui à Morges les nouveaux locaux de la division «Affaires militaires et logistique» du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), chargée notamment des journées d'information sur l'obligation de servir. Cette opération a permis de réunir les prestations administratives et logistiques du SSCM.

Le bâtiment 2 de l'arsenal, auparavant constitué de dépôts et d'ateliers, a bénéficié d'une transformation lourde visant à y accueillir l'ancienne division « administration militaire » du SSCM. La délocalisation de cette entité, anciennement logée au bâtiment administratif de la Pontaise (BAP), permet de regrouper au BAP le Service de la santé publique avec l'ensemble du Département de la santé et de l'action sociale.

La nouvelle division «Affaires militaires et logistique » du SSCM, née de la fusion des deux divisions, dispose à l'arsenal de Morges de locaux parfaitement adaptés à l'ensemble des activités administratives liées à l'accomplissement des obligations militaires et aux journées d'information sur l'obligation de servir: au rez-de-chaussée, une grande salle, des salles de cours et une cafétéria ont été aménagées pour l'accueil des jeunes convoqués par l'autorité militaire cantonale à une présentation sur le recrutement et l'école de recrues. Ces activités se déroulent sur 50 à 60 journées par an pour des groupes de 60 à 70 jeunes. A noter que le recrutement fédéral se déroule toujours au BAP.

Le montant total des travaux de transformation du bâtiment 2 et des adaptations aux nouvelles normes énergétiques se monte à 4'214'000 francs, auquel s'ajoute un coût de 145'000 francs pour des travaux d'adaptation des bâtiments existants. La partie réaménagée du bâtiment ne consommera ainsi pas plus que l'équivalent de 3 litres de mazout par m² et par année pour le chauffage, au lieu des 12 litres avant transformation. Conduit par le bureau d'architectes Ivan Kolecek, le projet répond aux exigences du standard Minergie-ECO® et les matériaux mis en oeuvre sont recyclables.

En outre, la chaufferie du site sera assainie au cours de cette année pour un coût de 550'000 francs. Les frais d'exploitation du bâtiment sont maîtrisés et contenus tout en

assurant santé, confort et hygiène dans l'usage du bâtiment.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 février 2012

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 00 et Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60 DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14 et Denis Froideveaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire, 021 316 51 02